Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 30 Rabiaa I 1443
5 Novembre 2021

N° 102

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2456**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2460**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions..... **2462**
Homologation de résolutions **2463**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2463**
Avis aux créanciers..... **2466**
Convocations
Sociétés anonymes **2466**
Autres sociétés **2469**
Divers
Avis au public..... **2469**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société du Pôle de Compétitivité de Monastir El Fejja

Société anonyme

Au capital de 40 000 000 dinars

Siège social : Hôtel d'entreprises

Pôle industriel «neopark El Fejja»

El Fejja Mornaguia - 1153

Identifiant Unique : 0978598B

En vertu du procès-verbal du Conseil d'administration, réunie le 25 octobre 2021, enregistré en date du 26 octobre 2021 à la recette des finances sous le numéro 21702077, quittance n°M043354 il a été décidé ce qui suit :

1- Accepter la Démission de Mme Neila Nouira Gongi en sa qualité d'administrateur et de Présidente Directrice Générale de la société.

2- Nommer Monsieur Karim Ghenim en qualité de président Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur qui prendra fin à l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021

3- Autoriser la cession d'une action détenue par Mme Neila Nouira Gongi à Monsieur Karim Ghenim.

Une copie du procès-verbal a été déposée au Registre National des Entreprises le 28 octobre 2021 sous le numéro 2021103772.

2021R02701SANB2

Société L'EPI D'OR DISTRIBUTION

S.A au capital de 2 200 000 Dinars

Siège social : Rue des Martyrs - Sousse

Identifiant Unique : 0764157S

Suivant P.V du conseil d'administration du 29/10/2021 enregistré le 01/11/2021 à la recette des finances à cité Riadh Sousse sous le n°21702065 Quittance n°M046273 dont une copie a été déposée au centre régional du registre nationale des entreprises à Sousse le 3/11/2021, il a été décidé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire pour le 25/12/2021 et qui se tiendra au siège de la société à 10 H à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers arrêter au 31/12/2020.

- La nomination des membres du conseil d'administration.

- Application des dispositions de l'article 388 du C. S. C.

2021S01191SANB2

SOGIMEX

S.A au capital de 200.000 Dinars

Siège social : Sakiet Ezzit Sfax

MF : 011459

1) En vertu du P.V de l'AGO réuni le 27/9/2021 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 12 octobre 2021 quittance n°M005947 enregistrement n°21805552, il a été décidé d'approuver les états financiers des exercices 2019 et 2020 et les rapports du commissaire aux comptes y afférents et de renouveler le mandat des administrateurs pour une période de 3 ans qui s'achèvera sur les comptes de l'exercice 2022 ainsi que le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour la même période.

2) Il ressort délibérations de la réunion du C.A le 27/9/2021 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés le 12 octobre 2021 quittance n°M005949 enregistrement n°21805554 a décidé de renouveler le mandat du PDG monsieur Mourad Elloumi pour la durée de son mandat d'administrateur soit 3 ans qui statuera sur l'exercice 2022 et avec les mêmes pouvoirs qui lui ont été conférés précédemment.

3) En vertu du P.V de l'AGE du 27/9/2021 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax, le 13 octobre 2021 quittance n°M005994, enregistrement n°21505596, il apport que le capital social de la société a été augmenté de 100.000 DT pour le porter de 200.000DT à 300.000 par prélèvement d'une partie des résultats reportés.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Un exemplaire de chacun de ces P.V ainsi que les états financiers et les rapports du commissaire aux comptes y afférents ont été déposés auprès du RNE sous les n°2021105091 et 2021105163 en date du 29/10/2021.

2021X01240SANB2

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration

Tenu le mardi 29 septembre 2021

SOCIETE FINANCIERE DE RECOUVREMENT DES CREANCES «SOFINREC»

Société anonyme

Au capital de 13.775.000 Dinars

Immeuble l'Atrium Bureau n°14 Rue de l'Ile Rhodes

Les Jardins du Lac 1053 Les Berges du Lac II - Tunis

Registre de commerce : B120262001

Matricule fiscal : 000/M/P/758657 W

Suivant extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue le 29 septembre 2021 enregistré à la recette des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 5 octobre 2021 sous le numéro de quittance M072530 et le numéro d'enregistrement 21707387, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 8 octobre 2021 sous le numéro 202199029.

Le Conseil d'Administration a décidé :

1- La nomination d'un président du conseil d'administration :

La nomination de Monsieur Othman Maaouia en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société avec les pouvoirs prévus dans les statuts de la Société en remplacement de Monsieur Salah Hosni et ce à compter du 1er octobre 2021 pour une durée de (03) mois renouvelables.

2- La nomination d'un administrateur délégué avec les mêmes pouvoirs du Directeur Général :

La nomination de Monsieur Salah Hosni en tant qu'administrateur délégué avec les mêmes pouvoirs du Directeur Général en remplacement

de Monsieur Jaleleddine Zargouni et ce à compter du 1er octobre 2021 pour une durée de (03) mois renouvelables.

2021402611SANB2

Avis

Additif à l'annonce parue le 16 juillet 2021 au JORT n°56 concernant l'augmentation de capital de la société WEVIOO SA, Identifiant unique n°0750270V sise au lot n°31 Zone Industrielle Chotrana II Ariana de 2.536.810 dinars à 2.551.680 dinars, il y avait également lieu de lire «En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Mars 2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis 1er bureau le 3 juin 2021 sous le numéro 21503444 quittance numéro 4729 déposé le 5 juillet 2021 au RNE sous le numéro AC03812021.

De même, il y avait lieu de préciser que "le versement a été effectué dans un compte indisponible ouvert auprès de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI) agence Pasteur sous le numéro 11003000266308278831.

2021402642SANB2

Notice d'information

Augmentation de capital

Société NOSTATIK MEDIA SA

Capital social : 407 560 DT

Siège social : 5 Bis Rue Madagascar 2ème étage Appartement n°08 et 09 la Marsa Tunis

M.F : 1245751Z/A/M/000

(Conformément à l'article 164 du code de société commerciale)

Dénomination : NOSTATIK MEDIA

Forme juridique : SA

Objet social : Activités informatiques

Durée : 99 ans

Dépôt : Deux copies du procès-verbal de l'AGE du 18 décembre 2017 au Registre National des Entreprises le 01/11/2021 sous le n°AC011552021.

Montant de l'augmentation : 153. 840DT

Nombre d'actions à souscrire 15 .384 actions de 10 dinars chacune majorée d'une prime d'émission pour un prix total de souscription de 400 000 DT :

7. 692 actions émises par conversion des obligations convertible en actions au profit de Intilaq for Growth.

7. 692 actions émises par conversion des obligations convertible en actions au profit de Capitalease Seed Fund II.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit :

- INTILAQ FOR GROWTH

- CAPITALEASE SEED FUND II.

2021402643SANB2

«SOTACIB KAIROUAN SA»

Société anonyme

Capital social : 217.480.000 dinars

Siège social : Angle de la Rue Tanganica et le Passage du Lac Neusiel - Immeuble Alyssa - Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1007145F

Suivant l'Attestation d'Enregistrement en date du 19/8/2020 sous n°E2020-840. M.Hamrouni Mustapha a cédé une action au profit de M.Cela Rey Marcos.

Un exemplaire de l'Attestation a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 02/7/2021 et publié le 14/7/2021 sous Bulletin n°202153683.

2021402647SANB2

«SOCIETE TUNISO - ANDALOUSE DE CIMENT BLANC»

SOTACIB

Société anonyme

Capital social : 141.000.000 Dinars

Siège social : L'Angle de la Rue Tanganica et le Passage du Lac Neusiel - Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 0032819N

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 4/6/2020 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis le 17/8/2020 sous le Qn°M057166 En°20704282.

L'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes M.Safouane Gaddour pour une période de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 23/11/2020 et publié le 30/11/2020 sous Bulletin n°287 reçu n°2020110753.

2021402650SANB2

«SOCIETE TUNISO - ANDALOUSE DE CIMENT BLANC»

SOTACIB

Société anonyme

Capital social : 141.000.000 Dinars

Siège social : L'Angle de la Rue Tanganica et le Passage du Lac Neusiel - Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 0032819N

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration en date du 9/5/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis le 17/10/2019 sous le Qn°7843 En°198506436.

- Les administrateurs ont renouvelé le mandat de Mr Julio Rodriguez en qualité de Président du Conseil d'administration pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Les administrateurs ont renouvelé le mandat de M.Marcos Cela en qualité de Vice Président et le mandat de M.Tarek Elba en qualité de Directeur Général pour une durée égale à celle de leurs mandats d'administrateurs.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 11/11/2019 et publié le 17/12/2019 sous Bulletin n°252 reçu n°201978238 daté du 11/11/2019.

2021402651SANB2

«SOTACIB KAIROUAN SA»

Société anonyme

Capital social : 217.480.000 Dinars

Siège social : Angle de la Rue Tanganica et le Passage du Lac Neusiel Immeuble Alyssa - Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1007145F

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 9/5/2019 enregistré à la recette de

l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis le 18/10/2019 sous le Qn°7906 En°19806492.

- Les administrateurs ont renouvelé le mandat de M.Julio Rodriguez Izquierdo en qualité de Président du Conseil d'administration pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateurs.

Les administrateurs ont renouvelé le mandat de M.Marcos Cela en qualité de Vice Président et le mandat de M.Tarek Elba en qualité de Directeur Général pour une durée égale à celle de leurs mandats d'administrateurs.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 11/11/2019 et publié le 17/12/2019 sous Bulletin n°252 reçu n°201978237.

2021402652SANB2

SOCIETE ASSISTANCE ET MANAGEMENT INTERNATIONAL "SAMI"

(En liquidation)

S.A au capital de 100.000 dinars

Siège social : Immeuble AL BADR rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac - 1053 - Tunis

RNE : 0952046K

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 27/10/2021, enregistré à la recette des finances du Lac - Tunis le 27/10/2021 sous le n°21508020 quittance n°MO77636, dont un exemplaire a été déposé au Registre national des entreprises le 29/10/2021 sous le n°2021104706, il a été décidé la dissolution de la société et la nomination de Mr Rafik Boussarsar en tant que liquidateur.

2021402653SANB2

Notice d'information

Augmentation de capital

Société de Développement Agricole "SDA HENCHIR AYED"

Société anonyme

Au capital de 630.000 Dinars

Siège social : 4, Rue Hassen Ibn Noomen 1002 - Tunis

RNE : 1637475C

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/10/2021 enregistré à la recette des finances de Cité El Mahrajène en date du 28/10/2021. Quittance n°65557 enregistrement n°21505980 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises sous le n° AC011562021 le 02/11/2021, il a été décidé d'augmenter le capital de la société par l'émission de mille (1000) actions en numéraire à la valeur nominale cent (100) dinars chacune. La libération se fera à moitié soit 50 dinars l'action pour former un total de cinquante (50 000) Dinars.

Les souscriptions des actions seront effectuées pendant un délai de quinze (15) jours à compter de la parution de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée. Les versements auront lieu à la banque nationale agricole agence Khereddine Pacha à Tunis n°03 210 119 0321 045260 62.

2021402658SANB2

Notice légale

Société de Valorisation des Dattes de Tunisie "SVDT"

Société anonyme

Au capital de 750 000 de Dinars

Siège social : Berges du Lac immeuble carthago bloc B app 31 - 1053 Tunis

IU n° : 1508706E

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 25 octobre enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Tunis 1er bureau le 27 octobre 2021 sous le n° 21706809, Quittance n°M008794 dont un exemplaire a été déposé au greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis le 29 octobre 2021 sous le n°AC011542021, il a été décidé d'augmenter le capital social de 750.000 dinars par émission de 7500 nouvelles actions nominatives de cent dinars chacune à souscrire en totalité lors de la souscription et la libération se fait par compensation du compte courant Associé échue sur la société est établie par un certificat délivré par le conseil d'administration et approuvé par le commissaire aux comptes l'assemblée générale extraordinaire, après avoir approuvé le rapport du Conseil d'Administration de la Société et celui du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital et la suppression de droit préférentiel de souscription, a décidé de supprimer les droits préférentiels de souscription.

La souscription doit se faire dans les délais légaux.

Ce délai se trouvera clos par anticipation dès que toutes les actions nouvelles à créer seront souscrites.

L'assemblée a donné tous les pouvoirs au président du conseil à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires pour la réalisation de la présente augmentation du capital et notamment de signer par devant Monsieur le receveur des finances la déclaration de souscription et de versement y afférente.

2021402659SANB2

Désignation d'un commissaire aux comptes

Société TUNISIAN SALT COMPANY - SA

Société anonyme

Capital social : 2 730 000 dinars

Siège social : Rue du Lac Windermere, les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

Identifiant unique : 1233966Z

Selon procès-verbal enregistré en date du 13 décembre 2018 à la recette des finances Menzeh 9 Tunis sous le numéro 18804364, quittance numéro M079463.

L'assemblée générale ordinaire de la société Tunisian Salt Company - SA, réunie le 01 décembre 2018, a décidé de renouveler le mandat du cabinet FINACO représenté par monsieur Yahia Rouatbi en qualité de commissaire aux comptes de la société et ce pour les exercices 2018 - 2019 - 2020.

Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 202169121. En date du 5 août 2021.

2021402661SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société «De GRANULATION ET EXTRUSION PLASTIQUE "GEP"» en liquidation

SARL au capital social : 180 000 Dinars

Siège social : 6 Avenue Khéireddine Pacha 1002 Tunis

Identifiant unique : 1499539E

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02 décembre 2020, enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis le 4 juin 2021 Quittance n°M042065 Enregistrement n°21802828, et déposé au registre national des entreprises le 14/6/2021 quittance n°202144489.

Il a été décidé : la nomination de Monsieur Smaali Mongi expert judiciaire liquidateur de la société.

Les créanciers de la société objet de la liquidation sont invités à produire leurs titres de créances certifiés sincères et véritables au bureau de liquidateur sis à l'avenue de l'indépendance Résidence Mariem Bloc A 6ème étage bureau 625 Ariana et ce dans un délai d'un mois (1 mois) à partir de la parution du présent avis au Journal.

2021T01016SRLB2

Société GTLT

Société à responsabilité limitée

Identifiant unique : 1524180P

1/ D'après le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 avril 2019, enregistré à la recette des finances de Radés le 22/10/2021, enregistrement numéro 2789087, Quittance numéro M039157 dont une copie a été déposés au RNE le 28/5/2021, selon laquelle on a :

- Augmenter le capital de 10.000 dinars au 50.000 Dinars et dont

- On a changé l'activité de la société, de société de services annexe à la consignation des navires.

2021R02697SRLB2

Société GTLT

Société à responsabilité limitée

59, rue les Hirondelles - Radés plage 2040

Identifiant unique : 1524180P

2/ D'après le procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire du 25/6/2019 enregistré à la recette des finances de Radés le 25/6/2019, enregistrement numéro 3327910, quittance numéro M050923 selon lequel le siège social de la société a été modifié : Bloc 1 Narjess appartement n°13 rue Nacim Radés plage 2040.

2021R02698SRLB2

SOCIETE SOGIMPEX

S.A.R.L au capital de 8000 dinars

Siège social : Route de Tunis Km 0.5 Rue Messrata Sfax

Matricule fiscal : 8584Y/A/M/000

En vertu d'un procès-verbal de l'AGO du 27 Mai 2021, enregistré à la recette des finances Route de Tunis en date du 9 Juillet 2021, enregistrement n°21702126, quittance n°M053084, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 31 août 2021, que les associés ont adopté la résolution suivante :

- La nomination de Mr Mohamed Fahmi Feki commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Assabeh" et "le Temps" du mardi 12 octobre 2021.

2021X01249SRLB2

Dissolution de la société et désignation de liquidateur

Société VERMEG SERVICES GAFSA

SARL au capital de 18.400 Dinars

Siège social : Cyber parc de Gafsa - route de Tozeur Km 1 - 2100 Gafsa

MF : 1101423 P

RC : B2440562009

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 septembre 2021, enregistré à la recette des finances du Gafsa en date du 14 octobre 2021 sous le numéro 21505180 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro 2021103260 en date du 26 octobre 2021, les associés ont décidé :

- La dissolution de la société avant son terme

- La nomination de Mr Sleheddine Hmadi en tant que liquidateur

- La fixation de l'adresse de liquidation à l'adresse suivante : Immeuble Vermeg Rue Lac BIWA Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Tout créancier doit se manifester auprès du liquidateur à l'adresse de liquidation sus indiquée dans les délais légaux sous peine de forclusion.

2021402645SRLB2

Changement de gérant

SOCIETE VERTICALE INFORMATIQUE

SARL au capital de 5 000 D

Identifiant unique : 1382784Z

En vertu d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/9/2021 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi en date du 16 septembre 2021, ayant pour n° d'enregistrement 21803718, n° de quittance 62722 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 7/10/2021 sous le n°202198500, il a été décidé ce qui suit :

- Modification du gérant : Nomination de Mme Emna Jmili nouveau gérant pour toute la durée de la société et lui confère les pouvoirs les plus étendus à l'exécution des pouvoirs suivants :

- Toute opération de cession de bien meuble ou immeuble doit être réalisée avec la signature conjointe de l'associé

- Toute opération de crédit bancaire, leasing, et tout type d'engagement de la société doit être réalisée avec la signature conjointe de l'associé

- Le gérant ne peut payer aucune somme sous forme de chèque, effet, ordre de virement ou autres sans la signature conjointe de l'associé.

- L'article 12 des statuts est modifié en conséquence.

2021402660SRLB2

SOCIETE DE FABRICATION DE BETON DU SUD SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 6.000.000 Dinars

75, Av. Kheireddine Pacha, Pacha Center - Montplaisir - 1073 Tunis

IU : 015196 G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/8/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés REAS Tunis le 1/10/2021 sous Qn°M007963 En°21806109 & suivant (1) un acte de cession d'un part du 7/7/2021 & Suivant un A.S.S.P. du 23/8/2021 enregistré à la recette des finances Montplaisir, Tunis le 21/10/2021 sous Qn°M072021 En°21805390

- Les associés approuvent la cession de la part sociale;

- Après examen des statuts mis à jour, les associés approuvent les statuts tels qu'ils leurs ont été présentés.

- Dont un exemplaire du P.V de l'Acte de cession et des statuts mis à jour ont été déposés au R.N.E sous I.U n°015196 G en date du 26/10/2021 n°2021103650.

2021402665SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 21/10/2021 enregistré à la recette des finances rue El Arbi Zarrouk Béja le 27/10/2021 sous le n°21205796 quittance n°M047042 Mme Aziza Jabri CIN n°09464258 a vendu à Mme Rafika Toujani CIN n°02318591 la totalité du fonds de commerce exploité pour vente prêt à porter situé à la rue 18 janvier Béja.

Les oppositions seront reçues chez le vendeur à son domicile cité à l'usine du sucre Béja dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été déposée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 3/11/2021.

2021T01015FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé et enregistré à la recette des finances de Nabeul en date du 26/10/2021 quittance n°M068418, numéro d'enregistrement 21204522 Monsieur Mohamed Ben Khmaies Ameur cin n°01633601 a vendu à Monsieur Walid Ben Slimen Ben Mokhtar Ben Amor cin n°09801379.

Tout le fonds de commerce avec les éléments corporels et incorporels «commerce articles artisanat» sis à Av Farhat Hached à Nabeul.

Toutes oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds vendu dans le délai légal de 20 jours qui suivent la publication au jort ; il a été publié au journal "Echourouk" le 27/10/2021.

2021R02687FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privée établit par Maître Maddouri Mabrouk avocat en date du 25/10/2021 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 25/10/2021 sous le n°21206286, quittance n°82929, Hakim Ben Abdeslam Yahyaoui, titulaire de la carte d'identité n°04701243, a vendu à Mr Anis Ben Mohammed Ali Ben Hssin Sbaouelji titulaire de la carte d'identité nationale n°05436631 la totalité du fonds de commerce - Salon de Thé MASSAYA - situé au n°85 Avenue Habib Bourguiba La Goulette ayant l'identifiant unique n°1379971 A.

Toutes les oppositions seront adressées à l'acheteur Anis Ben Mohammed Ali Ben Hssin Sbaouelji au 01 Rue d'Espagne La Marsa Ouest au plus tard 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 29/10/2021 au journal Le Quotidien.

2021R02689FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p daté du 23/10/2021 enregistré à Hammamet le 27/10/2021 sous le n°21304677 Quittance M099799, Houda Bent Mouldi Khammar C.I.N n°06437284 / MF : 1613788P a vendu à Lotfi Ben Soltan Saoudi C.I.N n°08204225 le fonds de commerce exploité tous commerce au local situé à l'avenue Ettahrir à Hammamet.

Toute opposition sera faite, par accord des parties contractantes, entre les mains de vendeuse au domicile situé avenue Ettahrir à Hammamet concerné dans un délai de 20 jours à partir de la publication au Jort.

Le présent avis a été publié sur les quotidiens «Chourouk» et «Le quotidien» du 3 novembre 2021.

2021R02690FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé dressé par maître Arfaoui Lamjed en date du 01/9/2021 enregistre à la recette des finances de Hammamet en date du 7/9/2021 sous le n°21203804 quittance M082961 Société SOS micro matricule fiscal 1170260 X siège social rue Tahrir 8050 Hammamet cède la totalité du fonds de commerce destiné Entretien et réparation de machines de bureau et d'équipements multimédias et autres commerces spécialisés de détail et commerce d'équipements et de fournitures médiatiques avec ses éléments corporels et incorporels à la Société Résurrection immobilier Houria siège social rue Almoukawilin Charguia 2 Ariana.

Les oppositions devront être adressées auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds rue Tahrir 8050 Hammamet. Cet avis a été publié au journal la Presse et Sahafa du 23/10/2021.

2021R02693FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte signé et enregistré à Sahline le 21/10/2021 sous le n°21201424 quitt. n°M025708, Hatem Mansi résidant à la Rue Taher Sfar Sahline a vendu à Salwa Monastiri résidant à Cité Omrane n°26

Monastir, le fonds de commerce sis au 42 Av. Farhat Hached Sahline exploité dans le commerce. Les oppositions se font à cette adresse dans un délai de 20 jours de cette publication. Cette cession a été publiée au journal Echourouk le 27/10/2021.

2021S01187FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Kairouan le 02/7/2012 sous n°12202914, quittance n°M035796, Mme Rafika Ben Wakess ép. Abderrazek Jaballah, titulaire de la CIN n°01941976 a vendu et cédé à Mr Sahbi Ben Njima titulaire de la CIN n°07557355, la totalité du fonds de commerce du local destiné Station de Service (lavage auto, vente huile auto et accessoires) (MF : 1044145P - RC : A10107602012) sis à la Rue Hanoun Hajjem 3111 Kairouan Nord. Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annone au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» et «Le Quotidien» du 4/11/2021.

2021S01189FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seins privé en date du 27/9/2021, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 5/10/2021 quittance n°44420, enregistrement n°21203211, Habiba Baffoun Ep Meddeb, demeurant cité Imam Moslem Hiboun Mahdia a vendu à Neji Ben Khalifa Ben Salem Abdallah demeurant cité Farhat Hached Ksar Helal Monastir la totalité du fonds de commerce sis Av Bachir Sfar Mahdia exploité comme Café première classe et vente des gâteaux nommé "Time square coffee".

Les oppositions seront présentées auprès du vendeur dans le siège du fonds. Un extrait a été publié dans le journal «le Quotidien» du 23/10/2021.

2021S01190FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte en date de 4/6/2021 enregistré à la recette des finances Diar Elwafa Sfax au 7/6/2021 sous n° quittance 44502 n° d'enregistrement 21202746 Mohamed Lamjed Abbassi CIN 01255452 délivrée le 19/11/2011 a vendu à Mokhless Bouaziz CIN 08420624 délivrée le 7/5/2015 la totalité du fonds de commerce du local sis à l'immeuble palmarium bloc A, rez-de-chaussée n°19 Sfax pour l'exerce l'activité du vente des fruits secs avec tous les éléments incorporels et le droit de bail.

Toutes les opposions seront entre les mains de l'acheteur au local du fonds de commerce l'avis est déclaré au journal "Essabeh" le 29/10/2021.

2021X01245FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous seing privé rédigé par Maître Mohamed Anis Koubaa, avocat à Sfax, en date du 19 octobre 2021 enregistré à la recette des finances Diar El Wafa Sfax le 01/11/2021 quittance M076232, Mme Maysa Bent Mouldi Agrebi, titulaire de la CIN n°11088272 en date du 7/11/2014 domiciliée à la Route de l'Aéroport km 9 Sfax, vend à Hédi Ben Mahmoud Bou Ali, titulaire de la CIN n°01327956 en date du 13/5/1996 demeurant à Rue Kaied Mhammed avenue 444 n°8 Sfax, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Immeuble Salma route El Ain Km 0.5 Sfax, destiné à l'activité de commerce des fruits secs et dérivés et non immatricule au registre national des entreprises.

Toutes les oppositions seront effectuées auprès du maître Mohamed Anis Koubaa, avocat sis à l'avenue Habib Maazoun, immeuble Chakroun 4ème étage Sfax 3000 - domicile élu - et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié au journal "Essabeh" paru le 3/11/2021.

2021X01247FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié en date du 7 Novembre 2020, Mr Ilyes Ben Rached Khabthani a cédé par donation à son père Monsieur Rached Khabthani la moitié de son fonds de commerce d'une pharmacie exploité dans le local sis à la rue la nouvelle ére n°125 - Ennasr 2 Ariana avec ses compositions matérielles et morales objet de l'identifiant unique n°1575798B pour le prix de dix mille dinars pour l'enregistrement. Les oppositions seront effectuées entre les mains de Mr Hédi Jamoussi à son bureau sis au 10 Rue Abou Hamed El Ghazali Immeuble Les Chalets Montplaisir - Tunis.

Cette annonce a été publiée aux journaux «La Presse» et «Essahafa» du 3/11/2021.

2021402646FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 19/10/2021 enregistré à la recette des finances de Raoued la 21/10/2021 quittance n°M074126 enregistrement n°21203729 Mr Hadri Bilel a vendu à Mr Omar Radthwen la totalité du fonds de commerce qui consiste en une cafetière nommée «Brown Sugar» sis à lotissement Tajhiz Raoued plage Ariana.

Les oppositions sont admises chez le bureau de Maître Ben Moalli Souissi Samah, avocate, sis 14 rue Hedi Saidi Ariana dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk et le Quotidien du 3/11/2021.

2021402662FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 4/10/2021 enregistré à la recette des finances Raoued le 01/11/2021 quittance n°M076627 enregistrement n°21203893 Madame Ben Ameur Marwa a vendu à la STE HAROUN WEB MANAGER la totalité du fonds de commerce qui consiste en local destine au service informatique sis à l'avenue Fethi Zouhir n°75 Ariana.

Les oppositions sur le prix pourront être admises chez maître Souissi Nabil à son adresse sise à la rue Hédi Saidi n°14 appartement H 3ème étage dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk et le Quotidien du 9/11/2021.

2021402663FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Tarek Meknessi en date du 01/10/2021 et enregistré à la recette des finances avenue de l'Indépendance Bardo le 01/11/2021 sous le n°21203653 quittance n°M067678, Mr. Tarek Naccache (MF n°01468473H), a vendu à Mr. Maher Bra (C.I.N n°08322640) la totalité du fonds de commerce exploité dans le local commercial situé au n°32 - avenue Habib Bougatfa bardo à gauche foyer privé pour tout commerce. Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT à la domiciliation du vendeur chez Me. Tarek Meknessi sis 51 - Rue de Palestine - 2ème étage - 1002 Tunis.

Cette vente a été publiée aux journaux quotidiens Essabah et Le Temps du 6/11/2021.

2021402664FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Carthage le 27 octobre 2021, MO78359 enregistrement n°21202135, la société Rive Sud, SARL au capital de 10.000 dinars, identifiant unique 0900349M, représentée par son gérant Monsieur Hatem Hamdi a vendu à Madame Radhia Zeineb Boujemaa la totalité du fonds de commerce exploité comme boutique de prêt à porter sis à Carthage Dermech, Avenue Habib Bourguiba n°40 Bis au prix de 50.000 dinars.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Ezzeddine Arfaoui, avocat à la cour de cassation, demeurant 83 avenue Taieb Mehiri, 4ème étage, Le Belvédère Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la parution des présentes au JORT.

Une copie du présent avis a été publiée au Journal Le Quotidien en date du 3 novembre 2021.

2021402667FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat de location légalisé de signature le 17/10/2021 au consulat de Tunis à Jedda et à la municipalité de Ben Arous en date du 27/10/2021 reçu n°9287 quittance n°20810 enregistré à la recette des finances El Kabaria en date du 01/11/2021 sous le n°21301488 quittance n°M047935 Mr Mohamed Habib Chabir CIN n°03308887 a loué à Mr Ali Elmohsen Chabir CIN n°03348669 tout le fonds de commerce en tant que gérance libre destiné à réparation de voiture et vente de pièces de rechange sis à la rue n°11157 El Mourouj 2 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels pendant un (1) ans renouvelable à partir du 01/11/2021 jusqu'au 31/10/2022.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 02/11/2021.

2021R02686FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Dans le cadre d'un contrat de bail commercial, enregistré à la recette des finances de rue el Jazira le 25/6/2021, sous le n°21301879, quittance n°M038202, Monsieur Mohamed Ben Mohsen Ben Chelbi, a loué la totalité du fonds de commerce, sis à n°04 itérations avenue bordj Bourguiba et n°02 rue de Pierre Curie Tunis, actuellement utilisé comme café, à Monsieur Chedly Ben Hossine Khilifi en tant que locataire.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 3 novembre 2021.

2021402644FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Espoirs Sportifs de Gafsa

Adresse de l'association : Zarroug Gafsa

Spécialité de l'association : Sport pour tous.

Les objectifs : Encadrement des jeunes

Le président de l'association : Salah Marzougui

Le secrétaire général : Fatma Marzougui

Trésorier : Nafaa Baahri.

2021R02663APSF1

Election du Bureau de l'union des Habitants de l'immeuble Ressas

(Syndicat)

Conformément aux P.V partiels des escaliers de l'immeuble Ressas sis à la rue de Ressas Elmenzah 1; il a été tenue une A.G. datant du 5 octobre 2021 selon l'acte enregistré à la recette des finances le 28 octobre 2021 quit : 65549 portant désignation de M. Zemni Fayçal président et Mme. Zohra Sanekli et Mme Najet Ben Othmane assistantes.

2021R02691APSF1

Avis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 31/10/2021 enregistré le 01/11/2021 à la recette des finances de Monastir sous le n°21706173 quittance : M054186, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble Jemni cité Riadh dix, Skanes, Monastir est constituée :

Membres :

- Le président : Ridha Jemni

- Assistant : Tahar Latrach.

2021S01192APSF1

Syndicat des copropriétaires du complexe

Mesk Ellil "B"

Route Menzel Cheker km 3.5 - Sfax

En vertu du PV de l'AGF du complexe Mesk Ellil "B", du 30 septembre 2021 à la recette des finances le 4 octobre 2021, sous le n°21803971, quittance M061184 le syndicat des copropriétaires du complexe Mesk Ellil "B" est constitué, situé à la route Menzel Cheker km 3.5 - Sfax.

Et en vertu de ladite PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

Mr Zoueri Achraf : Président du syndicat.

Mme Tounsi Ameni : Trésorière.

Mr Ben Khalifa Houssem : Secrétaire général.

Mme Ben Massoud Mariem : Vice Président.

Mr Ben Soltana Rami : Trésorier adjoint.

Mr Kacem Mohamed : Membre.

Mr Jmal Racem : Membre.

Mr Taktak Ahmed : Membre.

Le syndicat des copropriétaires du complexe Mesk Ellil "B" entame ses travaux officiellement à partir de la date de sa constitution.

2021X01246APSF1

Homologation de résolutions

Révision du nom de l'association et de certains chapitres des statuts

Conformément à l'assemblée générale extraordinaire de l'Association de l'Académie des Sports de Siliana tenue le 31/8/2021, certains chapitres des statuts de l'association ont été révisés et le nom de l'association a été changé :

Nom de l'association : Elite Sports Siliana

Siège social : La salle multidisciplinaire Siliana.

Comité :

Président : Wajdi Dhaher

Membres :

- Bilel Dhouaia : Trésorier

- Wassim Dhaher : Secrétaire général

- Salah Youssef : Vice-président.

Objectifs : Former, encadrer, encourager les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques, les hisser aux plus hauts niveaux sportifs et éthiques. Il s'engage également à participer à divers événements sportifs nationaux et internationaux. Spécialités : kick boxing, boxe anglaise, yoseikan budo, danse artistique et sportive.

Et il est ouvert à d'autres sports dès qu'une branche est envoyée.

2021R02676APSF2

Changement d'adresse de l'association sportive

«Avenir Sportif El Mourouj»

Selon le procès-verbal de la réunion en date du 22 avril 2021 et enregistré à la recette des finances El Mourouj sous n° de quittance M057567.

Le comité d'Avenir Sportif El Mourouj décide de changer son ancienne adresse: complexe sportif Mourouj 1 à la nouvelle adresse : 47 rue Islande Mourouj 4 Ben Arous.

2021R02695APSF2

Election des membres du comité d'un syndic

Résidence NADINE

Route de Hergla - 4042 Chott Mariem - Akouda - Sousse

Suivant PV en date du 3/10/2021 déposé à la municipalité de Chott Mariem le 01/11/2021, enregistré à la recette des finances d'Akouda le 20/10/2021 sous n°22702925 Quittance n°M026421, il a été décidé l'approbation du rapport moral et du rapport financier et l'élection du comité du syndic qui se compose de :

Président : Mr Habib Gloulou

Trésorier : Mr Chedli Mahfoudhi

Vice-président : Mr Abdallah Akkari

Membres : Mr Salah Kouki et Mr Walid Chamli.

2021S01188APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction du prix de 40%

Etude Maître Mohamed Acil Masmoudi

Avocat à la cassation

15, Avenue Slimane Ben Slimane Manar 2 Tunis

524.8/FAX 718871888845 TEL

1- Le poursuivant Nabil Ben Younes, demeurant à Tunis, son domicile élu le bureau de son avocat Maître Mohamed Acil Masmoudi Avocat à la cassation 15, Avenue Slimane Ben Slimane Manar 2 Tunis.

2- Partie saisie : Celui qui reste des Héritiers du feu Ali Issa Yarou son fils Taoufik Ali Issa Yarou, demeurant à son domicile élu le bureau de son avocat Maître Mounir Ben Salha au 20 rue des états unis le Belvédère Tunis.

3- L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Acil Masmoudi Avocat à la cassation 15, Avenue Slimane Ben Slimane Manar 2 Tunis.

4- La désignation de l'immeuble : Il s'agit de l'immeuble sis au 30 Bis Rue des Fatimides Le Bardo objet du TF n°68809 Tunis dénommé AL HANA, Toutes les parts indivises qui s'élèvent a 671/273, il consiste en :

Il est constitué d'un terrain de forme connexe sa façade principale sur la rue des fatimides n°30 bis, ses limites sont précises sur les lieux sur une partie par la rue susmentionnée et pour le reste par des immeubles voisins. L'immeuble se compose d'un dépôt ouvrant sur la rue des fatimides incorporant 2 bureaux et une grande salle d'une superficie de 165m² avec une construction en cour de réalisation à l'arrière ayant son entrée à travers un passage sur la rue des fatimides (juste le plafond) à coté de cette construction des escaliers et une toilette d'une superficie de 78 m².

5- La mise à prix : Fixé à la somme de cent cinquante-six mille trois cent trente dinars (156.330D000) et ceci après la réduction légale de 40% plus les frais fixées par le tribunal qui s'élèvent à 5038.000.

6- Date, heure et lieu de l'adjudication : Le 7 décembre deux mille vingt et un (7/12/2021) à 9H du matin et les heures qui suivent à la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis, affaire n°8005.

La visite de l'immeuble : Tous les jours au long de la semaine.

Observation :

Pour plus de renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien être munis d'un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable, les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat, les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2021T01014VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce

Le Maître Mohsen Aouissaoui, Huissier de justice (MF : 1074307FAP000) 19 Bis, Rue Malta Sghira - Tunis Tél : 17254993 annonce la vente aux enchères publiques par le jugement civil rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 22/4/2021 dans l'affaire n°44577, au profit de : Houcine Msaddak, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporelles et incorporelles (vente de prêt à porter) avec une mise à prix de (70.800.000d).

Date et lieu de la vente : Mercredi 24 novembre 2021 à 10h du matin au siège du fonds de commerce situé à 55 rue bollar el hafsya - Tunis.

La vente bénéficiera au plus offrant qui désire visiter le fonds et ses éléments, à compter de 8h du matin du jour même. Pour plus d'informations, tout intéressé peut contacter l'huissier de justice chargé de la vente à son étude ci-dessus indiquée pendant l'horaire administratif. Cette annonce sera publiée au journal "Echourouk".

Remarque : la participation à la vente ne peut avoir qu'après la consignation de la somme de sept milles quatre vint dinars (7.080.000D) en espèces ou par chèque certifié auprès de l'huissier de justice.

L'adjudication ne bénéficiera qu'à celui qui a avancé le prix et les frais en espèces ou par chèque certifié.

2021T01017VEPA1

Vente aux enchères publiques

1/ Créancier saisissant : Sadek Al-Jawadi, ouvrier retraité au Ministère de l'Agriculture, élisant domicile à l'étude de son avocat Maître Ammar Derbeli, Avocat à la cour de cassation, sise au 10 rue de Palestine, Tunis titulaire du MF n°000MA1059804E

2/ Avocat poursuivant : Maître Ammar Derbeli, Avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise au 10 rue de Palestine, Tunis

3/ Partie saisie : Khaled Ben Ahmed Al-Sabri (au lieu d'Al-Sabri Douiri en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Tunis sous le n°7984 du 30-7-2011) agent commercial dans le marché de gros résidant à son domicile réel situé à 29 rue 10939 El Mourouj 2, Tunis, ainsi qu'à son domicile élu à l'étude de son avocat, Maître Wissam Al-Barnat, sise à 11, rue Al-Jazeera, Tunis

4/ Immeuble saisi : La totalité des parts indivises soit. 154.571/541 parts revenant à titre de propriété à la partie saisie dans l'immeuble objet du TF n°2770 Ben Arous dénommé "sabri". Le dit immeuble consiste en une villa à deux étage située à El Mourouj 2 tel que constaté par l'expert M. Fayçal Al Fayedi désigné par ordonnance sur requête n°31101 du Président du Tribunal de Première Instance de Tunis 2 en date du 6/8/2020, et ainsi en vertu du rapport d'expertise complémentaire fait par l'expert précité selon l'ordonnance sur requête n°32222 du Président du Tribunal de Première Instance de Tunis 2 en date du 3/02/2021.

5/ Date et lieu de l'adjudication : à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 2, situé à la Route de Béja, Sidi Hcine Essijoumi lundi le 29/11/2021 à partir de 9 heures du matin.

6/ Mise à prix : de la totalité des parts indivises soit 154.571/541 parts objet de la saisie est fixée à (199.170.876D) sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

7/ Visite de l'immeuble saisi : Tout intéressé peut visiter l'Immeuble saisi aux heures de travail sans conditions particulières. - Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être munis en plus, des autorisations administratives nécessaires le cahier de charges peut être consulté auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis 2 ou le bureau de l'Avocat poursuivant.

2021R02692VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

Etude Mr Sami Bouzidi

Avocat à la cour de cassation

42, Avenue Hédi Chaker Tunis 1071 B13

Tel : 71.79.89.92

MF : 0587215W/A/P/000

1/ Partie poursuivante : Abdessalem Seddik ayant élue domicile au cabinet de Maître Sami Bouzidi Avocat à la cour de cassation 42 Avenue Hédi Chaker B 13 Tunis 1071

2/ Avocat poursuivant : Maître Sami Bouzidi Avocat à la cour de cassation, Avenue Hédi Chaker n°42 B13 Tunis 1071.

3/ Parties poursuivies : Nejia Mornagui, Ahmed Ben Ali Seddik, Rahma Ben Ali Seddik ayant élus domicile au 12 Rue Mustapha Zemzem El Ouardia Tunis ou à l'autre adresse 22 rue Tazarka bab el Khadra.

4/ Désignation de l'immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble objet du T.F n°112330 Tunis dénommé «Fezzan» situé au sud du fort de Sidi Bel Hassen et près de la route n°2 de Tunis à Kairouan par enfida ville en bordure de deux rues, la nouvelle

adresse est devenue 12 Rue Mustapha Zemzem «Monom» El Ouardia Tunis. L'immeuble est une villa uniquement au rez-de-chaussée, son entrée vers l'est, se constitue d'une toilette à gauche puis un hall, 04 chambres et une cuisine avec d'autres accessoires, un jardin au nord et sud-est de l'immeuble.

5/ La mise à prix : la mise à prix est fixée à deux cents quatre vingt neuf milles sept cents seize dinars 945 dinars (289.716,945 Dinars) estimée par l'expert Imed Zouari selon son expertise datant du 21/9/2020 suite à une ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance de Tunis 2 du 10/9/2020 n°31319 qui est une mise à jour du prix fixé dans sa première expertise du 22/01/2018 expertise dans le cadre de l'affaire du partage de l'immeuble, outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de l'adjudication : La vente aura lieu à l'audience de lundi 6/12/2021 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières du tribunal de première instance Tunis 2 situé à la route Medjez El-Bab Sidi Hassin Tunis.

7/ Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine heures de travail. Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Sami Bouzidi, Av Hédi Chaker n°42 B 13 Tunis, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021402641VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet d'Avocats

CONSEIL ASSISTANCE & CONTENTIEUX

La partie poursuivante : Monsieur Fethi Mezghenni retraité élisant domicile chez son avocat.

L'avocat poursuivant : La société d'avocats «Conseil Assistance et Contentieux» CAC, Matricule n°1175109, sise au passage du Lac houngze prolongement de la rue du Lac victoria, Les Berges du Lac Tunis, représentée par Maître Oussama Chebbi avocat à la cour de cassation, MF : 1175109 M.

La partie poursuivie :

Monsieur Abdelmoneam Chouiref commerçant demeurant au 4 rue Abou Houraira Menzah 6 Ariana.

Désignation de l'immeuble objet de la poursuite : Les 98, 7/564èmes parts indivises du titre foncier n° 41080 Ariana dénommé (Férihane) d'une superficie de 564 mètres carrés, sis au 4 rue Abou Houraira Menzah 6 Ariana sur lequel est édifiée une villa.

Mise à prix : trois cent quinze mille quatre-vingt-sept dinars cinq cents millimes (315.087,500 dinars).

Lieu et date de la vente : La vente aura lieu le lundi 29 novembre 2021 au Tribunal de première instance de l'Ariana sis à la cité administrative de l'Ariana.

Visite des lieux : pour visiter l'immeuble objet de l'adjudication, prendre contact avec l'avocat chargé de la vente.

Le cahier des charges est à la disposition du public au siège du Tribunal de première instance de l'Ariana et au cabinet de l'avocat poursuivant.

Note : Toute personne de nationalité étrangère désirant participer aux enchères doit obtenir l'autorisation du gouverneur.

2021402656VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : La société MEDITERRANEAN SHIPPING - SARL RC N°B110171996 dont le siège social est à la rue Hamed El Ghazeli Montplaisir Immeuble Les Chalets 1002 Tunis - En sa qualité de caution hypothécaire de la société GENERAL WORLD TRADING - SARL - RC N°B01133052014.

3- Désignation des Immeubles saisis :
- La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°107511 Tunis dénommé «Chalyet1» d'une superficie de 131 m² situé à la rue Hamed El Ghazeli Montplaisir Tunis soit un appartement à usage administratif situé au RDC de l'immeuble «Les Challets» composé de 3 chambres, une cuisine et des toilettes.

- Et la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°107512 Tunis dénommé «Chalyet2» d'une superficie de 150 m² situé à la rue Hamed El Ghazeli Montplaisir Tunis composé d'une grande salle d'accueil, 5 bureaux et des toilettes.

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi objet du titre foncier n°107511 Tunis est fixée à 524.000,000 dinars et la mise à prix de la totalité de l'immeuble saisi objet du titre foncier n°107512 Tunis est fixée à 600.000,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis (1) sis à la ville de Tunis le mardi 7 décembre 2021 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

- Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2021402666VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Suite à la décision de Mme Asma Hichri juge chargé de la répartition auprès du tribunal de première instance de Sousse 2 en date du 20/10/2021, à la requête de répartition déposée par maître Mohamed Halloul agissant pour le compte de son client BH BANQUE (ex BANQUE DE L'HABITAT) en la personne de son représentant légal (identifiant 0024588 w) ayant désigne son domicile à l'adresse de son avocat sus indique en vue de la répartition du prix de la vente de l'appartement sis à résidence «jnina» à Tantana délégation d'Akouda objet du titre foncier n°125293 Sousse appartenant à Riadh Ben Salah Zaag (cin n°00720244) et Nada Bent Abdelkader Bouhlila (cin n°05808760), saisi et attribué à Mr Mohamed Ben Abderrahmen Ben Rejeb (cin n°02933543) en application du jugement n°801 prononce par le tribunal de première instance Sousse2 le 28/01/2020 et suite à la consignation du prix de vente el ce selon reçu n°M030574 en date du 25/9/2020 relatif à un montant de soixante mille dinars (60.000,000 d) et reçu n°M025982 en date du 11/8/2020 relatif à un montant de cent quarante neuf mille trois cent trente sept dinars 353 millimes (149.337.353 d) représentant le reste du prix de vente et les frais approuves par le tribunal, et suite à l'opposition formulée par le syndicat de copropriétaires et associes de la résidence «jnina» en la personne de son représentant légal il a été ordonné l'ouverture de répartition des sommes d'argent représentant le produit de la vente d'un montant total égal à deux cent neuf mille trois cent trente sept dinars 353 millimes (209.337,353 d).

El en application des dispositions des articles 466 et 468 et 475 du code des procédures civiles et commerciales il est impératif que :

Tout créancier voulant participer à la répartition du prix doit présenter une demande et les preuves de sa créance et indiquer les raisons pour privilégier sa créance aux autres par le biais d'un avocat au greffe du tribunal et ce dans un délai de trente jours à compter de la date de publication de cet avis au J.O.R.T. à peine d'être déchu de son droit à la participation.

2021S01193VEPA2

Distribution d'argent dans l'affaire n°125

En application des dispositions du chapitre 466 du code de procédure civile et commerciale et en application de la décision rendue par le juge de la répartition des fonds et du règlement des rangs des créanciers près le tribunal de première instance de la Manouba en date du 3-5-2021 et le juge ouvrant les procédures de répartition dans l'affaire numéro 125, le greffier annonce qu'il sera procédé à la répartition du montant de 16336 ; 132 dinars assurés dans le coffre-fort et les dépôts de la trésorerie générale de la Tunisie selon le récépissé d'assurance n°054484 du 10/9/2020 et l'attestation de dépôt n°1312021 du 15/3/2021, qui provient de la liquidation du buvette d'Al-Anas, sur la base d'une demande La répartition présentée par le maître Fathi Khazri représentants et des héritiers d'Ammar Al-Barakati contre chacun de 1/ Al-Habib Bin Muhammad Bin Al-Sadiq Al-Hamamy Al Salah Bin Ammar Al-Barakati par conséquent, tout créancier qui souhaite participer à la distribution des fonds doit soumettre au tribunal par écrit les arguments de sa dette dans les trente jours suivant la publication au Journal officiel, faute de quoi son droit à une telle participation est perdu.

Ceci est stipulé au chapitre 468 du Code de procédure civile et commerciale «dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit a peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour produisant cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité être rappelées dans les avis insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

2021402649VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société d'Investissement du Cap-Bon

Société anonyme

Au capital de 4 000 000 Dinars

RNE N° 0039922R

Siège social : Immeuble la Jarre - Nabeul

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement du Cap-Bon sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 1er décembre 2021 à 11 heures au siège de la Société sis à l'Immeuble la Jarre - Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

3/ Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2020

4/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020

5/ Approbations des conventions visées par les articles 200 et 475 du C.S.C

6/ Affectation des résultats de l'exercice 2020

7/ Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020

8/ Pouvoir pour l'accomplissement des diverses formalités.

2021R02694SANB3

Convocation à l'AGO

FUTS METALLIQUES ET EMBALLAGES PLASTIQUE

S.A «METALPLAST»

Au capital de 811.080 TND

Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés

MF : 000 630 B/A/M/000

Identifiant Unique : 000630B

Messieurs les actionnaires de la S.A. METALPLAST sont convoqués en assemblée générale ordinaire :

Mercredi 8 décembre 2021 à 9h 30 à l'hôtel Movenpick Gammarth aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés de l'exercice 2020

2) Lecture du rapport du commissaire aux comptes et approbation des états financiers consolidés 2020

3) Pouvoirs donnés au porteur du PV de l'AGO.

2021R02696SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

Société anonyme

Au capital 19.500 Dinars

Siège social : 32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

MF : 000948X/A/M/000

Identifiant Unique : 0000948X

Messieurs les actionnaires de la Société Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunisie sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 30 novembre 2021 à 10 heures au siège de la société 32 bis rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2019,

2. Lecture et examen du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019,

3. Lecture du rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019,

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019,

5. Affectation de résultat de l'exercice 2019,

6. Ratification de la cooptation des membres du conseil d'administration.

7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

8. Fixation du montant des jetons de présence de l'année 2019 à allouer aux membres du conseil d'administration

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2021R02699SANB3

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

Société anonyme

Au capital 19.500 Dinars

Siège social : 32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

MF : 000948X/A/M/000

Identifiant Unique : 0000948X

Messieurs les actionnaires de la Société Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunisie sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 30 novembre 2021 à 11 heures au siège de la société 32 bis rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2020,

2. Lecture et examen du rapport d'activité relatif à l'exercice 2020,

3. Lecture du rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020,

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020,

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020,

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020,

7. Fixation du montant des jetons de présence de l'année 2020 à allouer aux membres du conseil d'administration

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2021R02700SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE AGRICOLE IMMOBILIERE DU SUD «TROGAMES S.A»

S.A au capital de 200.000 DT

Avenue Habib Bourguiba - Gabès

M.F : 3698L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TROGAMES sont priés à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 27 novembre 2021 à 10 h au siège de la société sis à l'avenue Habib Bourguiba n°137 - Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : Entériner le retard de l'AGO 2020 : Lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'exercice 2020; Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020; Approbation, s'il y a lieu, des rapports et états financiers arrêtés au 31/12/2020; Affectation du résultat 2020; Quitus aux Administrateurs.

2021R02713SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SDT HADRUMET

SA au capital de 26 500 000 DT

IU : 1335067L

Siège social : Hôtel Diar El Andalous Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société de Développement Touristique Hadrumet «SDT HADRUMET» sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire le mardi 7 décembre 2021 à 8h30 par Visio conférence, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la continuité d'exploitation

2. Modification de l'article n°28 des statuts

3. Pouvoir pour accomplissement des formalités de publicité légale.

2021S01151SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

STYM KURIAT PALACE

SA au capital de 20 005 000 DT

Identifiant unique : 1540985P

Siège social : Bd 14 janvier Hôtel Tour Khalaf Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique Yasmine de Monastir «STYM KURIAT PALACE» sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire le mardi 7 décembre 2021 à 9h30 par Visio conférence, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la continuité d'exploitation

2. Modification de l'article n°28 des statuts

3. Pouvoir pour accomplissement des formalités de publicité légale.

2021S01152SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE AFROFLEX

SA, au capital de 629 500 Dinars

N° Affectation CNSS : 219750-45

Identifiant unique : 718924Z

Siège social : Avenue Mohamed Chaabouni - Immeuble l'OCEAN BLEU - app 10/3 - Sfax

Messieurs les actionnaires au capital de la SOCIETE AFROFLEX sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le 4 décembre 2021 à partir de 11 h au cabinet de l'expert comptable Skander Mezghani, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du retard dans la tenue de l'assemblée générale 2020,

- Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

- Approbation des comptes de l'exercice 2020,

- Affectation des résultats de l'exercice 2020,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Nomination des membres du conseil d'administration,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

- Questions diverses.

2021X01244SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

BTE SICAR

Siège social : 5 Bis Rue Med Badra 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0899875 M

Messieurs les actionnaires de la BTE SICAR sont invités en AGE le vendredi 3 décembre 2021 à 10h au siège de la société à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du mode et délai de convocation de l'AGE

2- Mise à jour des statuts

3- Transfert du siège social de la BTE SICAR

4- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2021402648SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET NAVALES

Société anonyme

Au capital de 5.250.000 Dinars

Route de la N.P.K. - Sfax

RNE : 0011287R

Messieurs les actionnaires de la Société de Construction Industrielle et Navale «SCIN» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mercredi 17 novembre 2021 à onze heures, à l'immeuble Al Badr Rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accord de la vente de 250 actions de la société PIRECO,

2. Décision sur la Continuité de l'activité,

3. Pouvoirs pour formalités.

2021402654SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'exercice 2020

SOCIETE RELAIS PALAIS DE TUNISIE

S.A au capital de 7.430.000 dinars

34, Rue Abdelaziz Thaalbi Menzah 9, Tunis Tunisie

Identifiant unique : 0736168N

Les actionnaires de la Société "RELAIS PALAIS DE TUNISIE" sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 25 novembre 2021 à 9 heures au 34, Rue Abdelaziz Thaalbi Menzah 9, Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retord dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2020 ;

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2020;

3- Lecture des Rapports du commissoire aux comptes sur ledit exercice ;

4- Approbation s'il y a lieu des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

5- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

6- Quitus à donner au Conseil d'Administration ;

7- Affectation du résultat de l'exercice 2020;

8- Fixation des jetons de présence;

9- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

10- Pouvoirs pour formalités.

2021402657SANB3

MARBRE ROYAL DE THALA

SA "en liquidation"

Au capital de 445.000 DT

Siège social : IMM. AL BADR - Rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac - 1053 Tunis

RNE : 539 652W

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société MARBRE

ROYAL DE THALA «M.R.T- en liquidation, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 23 novembre 2021, à seize heures, à l'immeuble AL BADR rue du Lac Mâlaren les Berges du lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du liquidateur à l'assemblée générale,

2. Examen et approbation éventuelle des états financiers de l'exercice 2020,

3. Affectation des résultats de l'exercice 2020,

4. Nomination d'un nouveau liquidateur,

5. Pouvoirs pour formalités.

2021402671SANB3

Autres sociétés

Assemblée générale ordinaire 2020

Société mutuelle de base de services agricoles "coravis" Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "coravis" Sfax a l'honneur d'inviter tous ses adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020 qui sera tenue le mardi 30 novembre 2021 à neuf heures et demi matin à l'hôtel Nahr El Founoun route de Teniour Km 3 Sfax au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport morale et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercice 2020.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat exercice 2020.

- Assainissement de la liste des adhérents.

Observation : Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2021X01248SODB3

DIVERS

Avis au public

Nomination d'un Tuteur

Suivant le jugement règle de présentation n°632 du 29/6/2021 déclaré par le tribunal de 1ère instance de Gafsa suite à l'affaire n°632 du 29/6/2021 Mr Moheddine Ben Toumi Ben Ammar Ferchichi est nommée tuteur de Mme Haddi Bent Ammar Ben Belgacem Ferchichi une tutelle absolue pour gérer ses affaires légalement et gérer ses biens.

L'Annonce faite pour server ce que de droit.

2021T01018DIVD2

Avis

Mr Ghazi Kchaou et sa mère Nabila Fourati annoncent qu'ils ont perdu l'acte de propriété d'un terrain de 100 pieds d'olives une partie du titre foncier n°33609 Sfax à la route Manzel Cheker Km 70 Bouthadi Sfax est effectuée par l'acte de vente daté le 19/3/2010 et enregistré le 29/7/2010 n°M040900 et M040903 à l'attestation de deux notaires Wadii Abid et Ahmed Ellouz et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale, tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub où réside dans la rue du notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2021X01241DIVD2

Avis

Mme Samiaa Bent Mustafa Ben Khalil Wali informe le public que son titre de propriété concernant un terrain de sup 63 m² sis entre route el Ain et Menzel Chaker km4 Sfax est perdu et qu'elle désire avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir notaire à Sfax aux cours de 30 jours de cette publication.

2021X01242DIVD2

Avis

M Mounir Ben Ahmed Ben Hamda Abid informe le public que son titre de propriété concernant un terrain de sup 587 m², un terrain de sup 421 m² et un terrain de sup 435 m² sisent route de Mahdia km 11 Sfax est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant M Abid Zouhir Notaire à Sfax aux cours de 30 jours de cette publication.

2021X01243DIVD2

LA REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

Office de la Marine Marchande et des Ports

AVIS DE DECOUVERTE DES EPAVES MARITIMES

Conformément à l'article 5 de la loi n°89 -21 du 22 février 1989 relative aux épaves maritimes

N°	Désignation	Nombre	Caractéristiques	Signes distinctifs	Lieu de découverte	Date de découverte	Lieu de dépôt
06	Barque en bois	01	Longueur : 6,04m Largeur :2,10m Profondeur :0,65 m	Vert, blanc et rouge	Eau terrotoriale de Mahres	15/04/2021	Garde nationale de Mahres
07	Barque en bois	01	Longueur :5,65m Largeur : 2,05m Profondeur :0,60m	Bleu, blanc et rouge	Eau terrotoriale de Mahres	15/04/2021	Garde nationale de Mahres

2021R02688DIVD2